

100 % maïs et blé... Jean sans Peur, qui était duc de Bourgogne, a été le premier en 1441 à produire de la bière dans la région, explique Christophe Geniaux, un petit commerçant désormais unique micro-brasseur déclaré en Saône-et-Loire (1). Avec mon associé, Loïc Dubrion, on a voulu faire un clin d'œil à cette histoire en appelant notre breuvage du même nom. Et puis, pour se lancer dans la fabrication de bière en pleine période de crise, il valait mieux être sans peur et sans reproche ! », sourit le commerçant avec humour.

Une rencontre entre deux passionnés

À l'origine du projet, un partenariat entre deux amateurs

dosages de levure. « 90 % des gens qui n'aiment pas la bière en rejettent surtout le côté amer et acide. C'est pourquoi on a voulu faire le contraire en fabriquant des bières souples et plus rondouillantes », dé-voient les producteurs.

À force de tâtonner, ils finissent par trouver la formule magique, quatre recettes gardées secrètes et qui donnent naissance à quatre bières : une brune, la Sans Peur, une blonde très fruitée et de caractère, la Montcellienne ; une autre blonde plus légère et rafraîchissante, la Blonde des bouchures, et une rousse aux arômes délicieusement caramélisés, la Goupil. « La base de la bière, c'est de l'eau.

obtenir tel ou tel goût, on peut ajouter de l'avoine ou de l'orge, et choisir le pourcentage de torréfaction du blé. Notre seule contrainte, c'était de n'ajouter aucun conservateur ni produit chimique pour avoir un produit totalement naturel. La bière est non pasteurisée et non filtrée, c'est grâce à l'alcool que se conserve le produit ».

Une fabrication naturelle et « maison »

Du brassage des céréales à la mise en bouteille finale, Christophe et Loïc produisent leur breuvage de A à Z, avec des moyens artisanaux. Première étape, le broyage des céréales. Les grains de malt, originaires de Côte-d'Or, sont

retrofiés dans un petit serpent baignant dans l'eau froide. Une fois ces étapes réalisées, qui durent 7 bonnes heures, on rajoute la levure, un peu de sucre, et place à la fermentation. « Le plus dur, c'est l'attente, avoue Christophe. Contrairement aux grandes marques qui brassent, fermentent et conditionnent tout en une journée, notre fermentation s'étale sur trois semaines. Le taux d'alcool (6°) et les bulles se créent naturellement, sans ajout artificiel d'alcool pur ou de gaz carbonique. Ce qui explique la différence de goût et de qualité entre nos produits et les leurs ». Dernière étape, la mise en bouteille du produit et l'étiquetage, là encore fait « maison », dans des conditions d'hygiène irréprochables.

le goût final escompté ». Encore trois semaines d'attente pour optimiser la prise de mousse, et la bière est enfin prête à la dégustation. Une tournée comme celle-ci, effectuée deux fois par semaine, permet la production de 1 200 litres par mois. Ne reste plus qu'à les commercialiser. « À l'heure actuelle, seules deux épiceries (à Blanzay et Sarvigny) et deux bars (à Blanzay et Saint-Vallier) nous ont signé un contrat de commande », regrettent les associés, espérant qu'un distributeur ou un restaurateur se manifeste enfin à Montceau. L'appel est lancé.

Nicolas Bretaudeau
 (1) Le Celler des Saveurs - Brasserie Sans Peur, 26 rue Barbès à Montceau. Tel. 03 85 67 20 35.



Vu l'hélicoptère du peloton de gendarmerie de haute montagne venu au secours de 3 skieurs imprudents venus effectuer la sortie du ski club à Saint-Gervais et qui ont non seulement fait du hors-piste, mais n'ont pas prévenu les responsables du club. Se perdre coûte cher à la collectivité et le comportement de ces skieurs est irresponsable.

Allô, les pompiers

Mercredi 21 janvier
 - Saint-Vallier : 09 h 16, rue d'Oradour-sur-Glane, secours à personne
 - Montceau : 05 h 33, rue Termier, secours à personne

Mardi 20 janvier
 - Blanzay : 23 h 54, ZAC des Rompois, ouverture de porte
 - Montceau : 19 h 44, rue du Commandant Mouchotte, secours à personne
 - Montceau : 19 h 42, rue de la Résistance, intervention à la demande du Samu

Dernière minute

LA MARCHÉ POUR LA PAIX ANNULÉE ET REMPLACÉE PAR UN DÉBAT

Dans notre édition de mardi, nous relations la visait à organiser une marche silencieuse en faveur de la paix en Palestine. Israël et le Hamas ont déclaré un cessez-le-feu et hier, Israël annonçait avoir achevé son retrait de la bande de Gaza. Par souci de cohérence, les organisateurs à l'initiative de la marche pour la paix ont décidé d'annuler la manifestation. Accès, l'association du Bois-du-Verne et les Travailleurs turcs de Montceau proposent à la place une table ronde qui se déroulera vendredi 23 janvier à 16 h 30 au Trait d'union. L'objectif : se retrouver pour parler du conflit et des actions qui peuvent être engagées localement. Invité de marque de cette conférence, le député-maire Didier Mathus, également vice-président du groupe parlementaire d'études sur la Palestine. Tous les habitants, associations et partis sont invités à participer.

PONT DU CANAL DE BLANZAY

Le compte à rebours des travaux est entamé

C'est le lundi 2 février que sera lancé le programme de remplacement du pont du canal de Blanzay, une tâche confiée aux soins de l'entreprise TEGC de Montchanin. Et bien évidemment, qui dit travaux dit désagréments de circulation qui, durant deux mois fonctionnera par alternat : même si le transit sera dévié de part et de transit du chantier, il faut s'attendre à des perturbations. Durant tout ce mois de février donc, l'entreprise procédera aux travaux préparatoires : forage de micropieux à -12,6 m pour renforcer les culées existantes, six de diamètre 200 étant réalisés de chaque côté de l'ouvrage. Dans le même temps, seront fabriqués à l'usine les futurs appuis de pont tandis qu'à Brives seront construits les éléments en béton précontraints qui vont constituer

le nouveau tablier : au nombre de six, ils mesurent 11,8 m de long, 1,55 de large pour une épaisseur de 35 cm.

Circulation arrêtée et travaux de nuit

Les 4, 5 et 6 mars la circulation sera totalement interrompue, les équipes de TEGC (soit une quinzaine de personnes) se relayant jour et nuit. Il s'agit en effet de démonter le tablier actuel et partiellement les appuis, de mettre en place les éléments du tablier, les ajuster et de poser une couche de roulement provisoire.

Avant aux riverains, il y aura forcément, de temps en temps au cours de la nuit, du bruit ; à noter par ailleurs que la circulation fluviale ne sera quant à elle pas affectée.



Pour l'entreprise montchaninoise TEGC, le pont de Blanzay (d'une structure similaire à celle utilisée ici à Palinges) représente une commande de 380 000 € hors taxe et 2 000 heures de travail

Cette opération effectuée, interviendra la 3e phase du

chantier. « La plus délicate » indique David Miller res-

ponsable d'activité Ouvrages d'Art de TEGC. Il s'agit

en effet de rétablir les réseaux qui vont passer soit sous les trottoirs soit dans les corniches.

Les intervenants devront travailler chacun leur tour (ce qui nécessite une coordination des travaux) pour tester les soudures et Véolia effectuer des tests bactériologiques.

Durant ces interventions et celle de TEGC qui installera les derniers éléments du tablier, la circulation fonctionnera toujours par alternat. À la suite de quoi interviendront, la nuit, trois autres coupures de circulation : l'une totale pour la pose de l'enrobé final et deux autres (de quelques heures) pour la pose d'un joint en élastomère entre le pont et la chaussée puis pour l'essai en charge du pont.